

Réunion 3 : Dans un contexte délicat, FO signera les NAO 2021 !

Lors de la dernière réunion du 13 janvier 2021, nous avons fait un pas en faisant des contre-propositions que nous considérons raisonnables et pragmatiques au regard du contexte 2020.

De ce fait, le Direction a fait également le sien, certes jamais suffisant, mais nécessaire pour aboutir à un accord. **Pour FO, nous ne privilégierons QUE l'intérêt des salariés !!**

Les nouvelles propositions FO (demande effective pour le 1^{er} avril 2021)

Pour les OATAMs :

Enveloppe de **1,5%**

- Budget Augmentations Générales : **0,5%** (collant à l'inflation 2020 de 0,5%)
- Budget Augmentations Individuelles : **1%**

Pour les Ingénieurs & Cadres :

Enveloppe de **1,5%**

- Budget Augmentations Individuelles : **1,5%**

Pour tous :

Budget égalité H/F (Equity) : **0,1%** (exclusivement sur le salaire de base)

Mesures annexes :

- Revalorisation prime d'équipes, astreintes et médaillés : +3%
- Revalorisation des SMSE de 0,5% au 1er avril 2020 : impact à la hausse de la prime d'ancienneté
- Prime panier à 5€ soit +11%
- Prime d'assiduité et contraintes suite à la pandémie 2020 (période de mars pour les présents)
- Amélioration du CET (période de versement, type et nombre de jours)
- Prime transports à 400€
- Intégration des tickets restaurant pour les télétravailleurs
- Commission de suivi des signataires

Les propositions de la Direction

Pour les OATAMs :

Enveloppe de **1,4%** au lieu de 1% (1^e proposition)

- Budget Augmentations Générales : **0,5%**
- Budget Augmentations Individuelles : **0,9%**

Pour les Ingénieurs & Cadres :

Enveloppe de **1,4%** au lieu de 1% (1^e proposition)

- Budget Augmentations Individuelles : **1,4%**

Pour tous :

Budget égalité H/F (Equity) : **0,1%**

Mesures annexes :

- Revalorisation des SMSE de **0,5%** avec impact à la hausse de la prime d'ancienneté
- Revoyure de la prime panier à **4,75€**
- Engagement sur l'amélioration du CET : négociation en 2021
- Engagement sur une prime transports : négociation en 2021 dans le cadre de mobilité/QVT
- Intégration des tickets restaurant pour les télétravailleurs : non traité en 2021 ... A voir plus tard... 2022 ?
- Commission de suivi des signataires
- Si accord, toutes ces mesures seront effectives au **1^{er} avril 2021** (Global Salary Review)
- Suite à une ultime demande, la Direction accepte une dernière évolution de la prime panier à **5€** au lieu de 4,75€ !



Dans ce contexte difficile, FO signera cet accord des NAO 2021 permettant de coller à l'inflation et d'avoir un budget d'Augmentations Individuelles suffisant pour récompenser un plus grand nombre.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez représentants locaux **FO**